



## Liquidation juridique et non paiement malgré hypothèque

Par **Francesca**, le **13/05/2008** à **15:12**

Bonjour,

Nous avons prêté contre reconnaissance de dette manuscrite avec témoin, une grosse somme d'argent, à une personne qui vient d'être mise en liquidation judiciaire. Cette personne nous avait accordé une hypothèque sur un de ses biens qui vient d'être vendu.

Malheureusement, des créances ultra privilégiées, et de 1er et 2ème rangs sont passées avant nous, ce qui fait que nous n'avons pas été remboursés. Si j'ai bien compris notre créance va passer de privilégiée à Chirographaire. Il reste d'autres biens à vendre, (encore de façon amiable, et non aux enchères...) mais certains hypothéqués aussi...Quels sont nos recours si nous voulons récupérer, notre argent, ou tout du moins une partie de notre argent...? Notre hypothèque a pour échéance juin 2009.

Merci de nous répondre.

Cordialement

Francesca....